

Déclaration UE de conformité



Le fabricant établi dans la Communauté Européenne

RENSON® Ventilation NV
Industriezone 2 Vijverdam
Maalbeekstraat 10
8790 Waregem
BELGIUM

déclare que les systèmes de ventilation décentralisés dessous,

Waves; Waves CO₂

s'il est utilisé selon les conditions techniques propres à ce produit,

est en conformité avec les dispositions des normes européennes :

- EN 55014-1 + A1 CEM (émission)
- EN 55014-2 + A1 + A2 CEM (immunité)
- EN 60335-1 Sécurité (prescriptions générales)
- EN 60950-1 + addenda (sécurité)
- EN 61000-3-2 CEM (limites pour les émissions de courant harmonique)
- EN 61000-3-3 CEM (flicker)
- EN 300220-2 V3.1.1 (SRD)

Ce qui permet de supposer que ces produits sont en conformité avec les exigences posées dans :

- 2006/42/EG Directive concernant les machines
- 2011/65/EU Directive RoHS
- 2014/53/EU Directive RED (incluant 2014/30/EU directive CEM et 2014/35/EU directive concernant la basse tension)
- 2014/35/EU Directive LVD

Les soussignés sont individuellement délégués à constituer le dossier technique.

Juillet 2022,



Paul RENSON
Chef d'entreprise



dr. ir. Ivan POLLET
Responsable de la recherche

nv RENSON® Ventilation SA